

Généralités sur la conversion des vergers

➤ Cas d'un verger conventionnel converti en agriculture biologique

Préalable :

Le verger existant n'avait pas été conçu pour une conduite en AB il faut donc :

- Connaître le potentiel agronomique du verger.
- Connaître la rusticité des variétés

Prendre en compte les conditions climatiques locales ainsi que la pression des ravageurs et maladies.

La conversion d'un verger en production peut être assez difficile ; éviter de convertir un verger présentant des difficultés majeures en conventionnel.

Savoir que :

La conversion en AB sera en général suivie d'une baisse (ou irrégularité) du rendement, plus ou moins marquée en fonction des espèces et des variétés.

- Il sera nécessaire de prendre en compte une réponse plus lente de la fertilisation organique.
- Le passage en AB demandera une prophylaxie plus importante pour diminuer la pression des ravageurs et maladies.

Le passage en AB exigera parfois des interventions manuelles plus importantes (éclaircissage manuel en pommier, pose de glu, pose de bandes pièges, élimination manuelle de pousses ou fruits attaqués, interventions mécaniques pour la diminution de l'inoculum,...).

➤ Cas d'une création de verger en agriculture biologique

Il est souvent préférable de créer un verger en AB plutôt que de convertir un verger existant.

- Choix de variétés/porte greffe pour leur comportement agronomique, leur tolérance (ou résistance) aux maladies ou ravageurs.
- Adaptation de l'irrigation au mode d'entretien du sol sur le rang ; mécanique dans la majorité des situations, ou parfois engrais verts ou enherbement permanents peu concurrents.
- Adaptation du système racinaire dès la plantation au mode d'entretien du rang.

Le passage en agriculture biologique

• Atouts

- Arrêt de l'utilisation de produits chimiques de synthèse.
- Recherche et mise en place de solutions alternatives en amont des problèmes (prophylaxie, protection physique contre les ravageurs...).

• Contraintes

- Avoir une exploitation suffisamment diversifiée (espèces et variétés) pour équilibrer le revenu en cas de problème sanitaire sur une variété ou une espèce.
- Coûts de revient souvent plus élevés car rendements inférieurs, il faudra donc trouver une valorisation suffisante.

La conduite de la fertilisation

La fertilisation est gérée uniquement au moyen de produits organiques autorisés au cahier des charges Européen de l'Agriculture Biologique. Il s'agira soit d'amendements ou d'engrais organiques du commerce, soit de composts réalisés sur l'exploitation.

La fertilisation devra d'une part être adaptée aux besoins des arbres, en fonction de la vigueur (liée au porte greffe, au sol, à la variété, aux distances de plantations...) et du potentiel de charge du verger.

Chaque verger présentant des caractéristiques différentes, une connaissance du sol et du comportement

des arbres, des besoins de l'espèce sont nécessaires pour adapter la fertilisation.

La période de nouaison des fruits est une période très importante et les arbres les doivent trouver pendant cette phase suffisamment d'éléments nutritifs et d'azote minéralisé dans le sol, ce qui est parfois difficile à ajuster compte tenu des délais de minéralisation des fertilisants organiques. Dans cette optique, le fractionnement de la fumure permet de se rapprocher des périodes de besoins des arbres. Il évite la minéralisation de quantités trop importantes d'azote, source de prolifération de certains ravageurs.

L'assimilation des différents éléments se fera d'autant mieux que le sol sera suffisamment aéré, sans tassements... La gestion de la fertilisation passe aussi par le raisonnement de l'irrigation et par la méthode d'entretien du sol.

L'entretien du sol

Dans la majorité des situations les vergers sont enherbés entre rang (enherbement naturel ou semé) et entretenus mécaniquement sur le rang .

L'enherbement entre rang est broyé ou fauché. Le fauchage haut est conseillé afin de préserver les auxiliaires.

Le rang de plantation est dans la plupart des situations travaillé au moyen d'outils type disques, outils rotatifs, lames ou simplement nettoyé par un outil de type tondeuse satellite ou brosse, qui ne pénètrent pas dans le sol.

Ces matériels exigent une dextérité de conduite et peuvent blesser les arbres en cas de mauvaise adaptation ou mauvais réglage. En général 4 passages sont effectués annuellement. Le choix de l'outil se fera en fonction du type de sol, de l'espèce implantée, du matériel de traction disponible sur l'exploitation...

Des engrais verts peuvent aussi être utilisés, ils sont à double fin ; entretien du sol et fertilisants. Ils seront à adapter au type de sol et aux conditions climatiques locale. Les références sont encore en cours d'acquisition.

Généralités sur la conversion des vergers

➤ Contacts

Sophie Stévenin

Chambre d'Agriculture de la Drôme, référente technique régionale arboriculture bio
Tél. 04 75 57 75 83 ou 06 22 42 53 95
sstenin@drome.chambagri.fr